

Solvac S.A.

Rue des Champs Elysées 43 – B -1050 Bruxelles – Belgique
External Communications and Investor Relations
Tél. + 32 2 639 66 30
Fax + 32 2 639 66 31
www.solvac.be

Communiqué de **P**resse**Information réglementée**

Embargo, le 13 décembre 2017 à 18h00 (Bruxelles)

Solvac S.A. **Dividende total 2017 en hausse de 4,6 %**

Le Conseil d'Administration de Solvac S.A. a décidé de mettre en paiement un second acompte de dividende. Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale du 8 mai 2018, cet acompte vaudra solde pour l'exercice 2017.

Ce second acompte sera mis en paiement le 28 décembre 2017 et s'élève à 2,14 € brut par action.

Compte tenu du premier acompte décidé en août, le dividende total 2017 s'établit à 5,02 € brut par action, soit une augmentation de 4,6 % par rapport à 2016.

<i>Dividende brut en €</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>
1 ^{er} acompte	2,70	2,88
2 ^{ème} acompte	2,10	2,14
Total	4,80	5,02

Cette évolution est en ligne avec celle du dividende de Solvay S.A. qui a connu une augmentation de 4,5 % en 2017 par rapport à 2016.

En bourse, les actions se traiteront "dividende détaché" à partir du 15 décembre 2017.

Calendrier des dividendes 2018

- Le 24 août 2018 : mise en paiement du premier acompte de dividende de l'exercice social 2018
- Le 28 décembre 2018 : mise en paiement du second acompte de dividende de l'exercice social 2018

Pour plus d'information, nous vous invitons à contacter :

Solvac S.A.

Rue des Champs Elysées, 43 - 1050 Bruxelles
Tél. : 32/2/639.66.30
Fax : 32/2/639 66 31
Mail : investor.relations@solvac.be